AVENIR DU SYSTEME ELECTRIQUE

100 % libres
...100 % vous !

Le Gouvernement doit entendre les alertes de RTE et de l'OPECST, et adapter la PPE3 aux travaux d'EDF sur la modulation du parc nucléaire

En rendant publics ses travaux d'actualisation du Bilan Prévisionnel à horizon 2035, RTE clôt une séquence d'alertes successives sur l'avenir du système électrique dont le Gouvernement doit impérativement tenir compte. Cette publication intervient au terme d'une année marquée par un black-out ibérique dont toutes les leçons n'ont pas encore été tirées mais qui devraient inciter à une grande prudence dans les choix à venir.

Le résumé du rapport de RTE qui a été rendu public le 9 décembre confirme tout d'abord un constat clair. Loin de progresser, la consommation électrique reste stable et le retour à la croissance, aussi inéluctable soit-elle au regard des impératifs de décarbonation par l'électrification, n'est pas attendu, au mieux, avant plusieurs années. Les nouvelles projections de RTE abaissent sensiblement les niveaux de consommation par rapport aux précédentes estimations, ce qui rebat profondément les cartes de la planification électrique.

Dès lors, la CFE Énergies considère que la PPE3 ne peut plus reposer sur des hypothèses datant de 2021 désormais obsolètes. Elle doit reposer sur une approche systémique comme l'exige le système électrique et raisonner en coûts complets. Face à cette atonie de la demande d'électricité, le risque de surcapacités structurelles de production est réel, ce qui ne peut que soulever des enjeux de stabilité technique du système électrique, et RTE propose de ralentir le développement du « petit » solaire et de l'éolien terrestre. La CFE Énergies rappelle que la stabilité du réseau, notamment en matière de tenue de la tension, est un impératif incontournable.

La CFE Énergies considère que cette alerte porte également sur la déstabilisation économique du système électrique. Au-delà des coûts échoués pointés cet été par le Haut-Commissaire à l'Énergie Atomique, c'est la capacité même à financer les investissements essentiels à la résilience et à la robustesse du système électrique, y compris face aux effets du réchauffement climatique, qui est ainsi fragilisée. Au moment où il affiche sa volonté de faire baisser la facture d'électricité, le Gouvernement doit éviter les coûts générés par la désoptimisation du système électrique.

La CFE Énergies appelle donc le Gouvernement à intégrer, sans délai, dans la PPE3, les alertes qui viennent d'être formulées. La CFE Énergies appelle d'autant plus le Gouvernement à agir qu'elle est particulièrement préoccupée par les volumes massifs de photovoltaïque raccordés chaque trimestre, de l'ordre de grandeur d'un réacteur nucléaire, ainsi que par l'ampleur de la file d'attente. Les effets sur le système électrique de la « cloche solaire » ainsi créée posent clairement la question de la révision des trajectoires de développement du photovoltaïque prévues dans la PPE3.

Plus grave encore, le volume des projets solaires en cours de développement en Europe est tel que toute fuite en avant dans le développement des interconnexions, que la Commission européenne soutient de manière idéologique, si l'on en croit le paquet réseaux qu'elle est sur le point de publier, et que réclament les pays désireux d'exporter leur production photovoltaïque, risquerait d'exposer encore davantage le système électrique français aux « importations massives d'intermittence ». La cloche solaire nationale risque ainsi d'être doublée d'une cloche solaire importée, avec à la clef une déstabilisation économique et technique majeure du système électrique français.

Dans ce contexte, la CFE Énergies salue la décision du Gouvernement de lancer la mission, confiée à messieurs Tuot et Lévy, « *d'évaluation sur le financement et l'intégration au système*

Contact Presse : Alexandre GRILLAT
Alexandre.grillat@cfe-energies.com

électrique des énergies solaires et éoliennes ». Les énergies renouvelables électriques doivent en effet être déployées dans un cadre cohérent, économiquement rationnel et pleinement intégré au fonctionnement global du système électrique

Dans le même temps, de plus en plus de voix s'élèvent en Allemagne pour adapter l'Energiewende aux réalités du système électrique et en particulier aux contraintes du réseau. Le patron d'E.On, Leonhard Birnbaum, va même jusqu'à appeler à réduire les trajectoires de développement des énergies renouvelables.

Au regard de la caution politique et symbolique que l'Energiewende a représentée pour orienter les choix de mix électrique dans de nombreux pays européens, la CFE Énergies formule le vœu que les dirigeants politiques en Europe comme en France, tiennent désormais davantage compte des fondamentaux techniques et économiques des systèmes électriques dans leurs choix de politique énergétique. C'est ce vœu que la CFE Énergies formule au nom de la communauté des électriciennes et des électriciens !

Enfin, la semaine dernière, l'Office Parlementaire d'Évaluation des Choix Scientifiques et Techniques (OPECST) a, dans son rapport « *les impacts technologiques de l'évolution du mix énergétique et ses conséquences sur l'outil industriel et les réseaux* », mis en avant les mix électriques pilotables bas carbone de la Suède, de la Norvège et de la France, bien dotés en machines synchrones offrant stabilité et inertie. Ils soulignent ainsi l'importance de la stabilité du système électrique, et appellent à tirer tous les enseignements du black-out ibérique d'avril 2025. Il recommande également d'inscrire l'exploitation du parc nucléaire dans une perspective de long terme, ce qui implique de ne plus en dégrader la performance ni la durée de vie par une modulation excessive.

Ce rapport de l'OPECST conforte la CFE Énergies dans son appel au Gouvernement à adapter les trajectoires de développement des capacités non pilotables de production aux réalités et aux contraintes du système électrique, en les synchronisant avec le futur retour de la croissance de la demande d'électricité.

La CFE Énergies l'appelle tout autant à prendre pleinement en compte les conséquences de la modulation du parc nucléaire qui augmente aujourd'hui en fréquence, en intensité et en profondeur, et qui change de nature sous l'effet de la montée en puissance des moyens intermittents de production électrique. Et puisque RTE confirme que cette modulation va augmenter en intensité et en nature, elle demande que l'étude réalisée par EDF sur ce sujet soit versée au débat public, publiée sans délai et intégrée sans réserve dans l'établissement de la PPE3, comme le sollicitent d'ailleurs les parlementaires de l'OPECST.

Avec l'électrochoc qu'a constitué l'accident industriel ibérique du 28 avril 2025, la CFE Énergies est plus que jamais convaincue que ce n'est qu'en préservant les équilibres techniques et économiques du système électrique que le Gouvernement pourra garantir aux Français et à l'économie nationale, dans la durée, un service public de l'électricité de qualité fondé sur une électricité décarbonée, compétitive et disponible.

C'est parce qu'elle avait dénoncé avec force l'hérésie électrique et économique de la fermeture des deux réacteurs de Fessenheim que la CFE Énergies est aujourd'hui particulièrement attentive aux décisions que le Gouvernement s'apprête à prendre à la lumière des alertes de RTE et de l'OPECST, mais aussi des travaux d'EDF sur les conséquences d'une modulation de plus en plus importante du parc nucléaire.

Pour la CFE Énergies, ce n'est pas seulement la stabilité du système électrique qui est en jeu, c'est également la pérennité même du parc nucléaire français : un atout climatique, souverain et économique majeur pour le pays, et un actif de grande valeur inscrit au patrimoine de l'État, donc des Français. Le pays n'a ni intérêt ni les moyens de sacrifier ses atouts.

Contact Presse : Alexandre GRILLAT
Alexandre.grillat@cfe-energies.com